

Tableau financier du PEP des 2 Morin avec avenant n°1

Axe 0 : Animation																
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	COU global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau Seine Normandie	% Part.	Conseil Départemental 77	% Part.	Echéance de réalisation	Avis sur avenant n°1
Action 0.1	Animation et suivi du programme d'études préalables	SMAGE des Deux Morin	180 000 €	TTC	90 000 €	50 %	- €	0 %	90 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an
Action 0.2	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du programme d'études préalables	SMAGE des Deux Morin	120 000 €	TTC	60 000 €	50 %	- €	0 %	60 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
TOTAL			300 000 €		150 000 €	50 %	- €	0 %	150 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque																
Action 1.1	Etude hydrologique et hydraulique des bassins versants des Deux Morin	SMAGE des Deux Morin	420 000 €	TTC	84 000 €	20 %	- €	0 %	210 000 €	50 %	90 300 €	22 %	35 700 €	9 %	2024	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
Action 1.2	Etude globale de la vulnérabilité du territoire	SMAGE des Deux Morin	96 000 €	TTC	48 000 €	50 %	- €	0 %	48 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
Action 1.3	Elaboration d'une stratégie de sensibilisation, d'information et de formation au risque inondation	SMAGE des Deux Morin	24 000 €	TTC	4 800 €	50 %	- €	0 %	19 200 €	80 %	- €	0 %	- €	0 %	2023	✓ Prolongation d'un an, bascule sur assiette TTC et bénéfice de la mesure IP (80%)
Action 1.4	Déploiement du programme opérationnel de sensibilisation, d'information et de formation au risque inondation	SMAGE des Deux Morin	48 000 €	TTC	9 600 €	20 %	- €	0 %	38 400 €	80 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an, bascule sur assiette TTC et bénéfice de la mesure IP (80%)
Action 1.5	Extension de la plateforme collaborative « EpiSeine » relative aux risques inondations	EPTS Seine Grands Lacs	20 000 €	TTC	4 000 €	50 %	- €	0 %	16 000 €	80 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Doit correspondre à la création de contenu ou au développement de l'outil (pas fonctionnement de l'outil)
Action 1.6	Pose de repère de crue	SMAGE des Deux Morin	36 000 €	TTC	7 200 €	20 %	- €	0 %	28 800 €	80 %	- €	0 %	- €	0 %	2024	✓ Prolongation d'un an, bascule sur assiette TTC et bénéfice de la mesure IP (80%)
TOTAL			644 000 €		157 600 €	24 %	- €	0 %	360 400 €	56 %	90 300 €	14 %	35 700 €	6 %		
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations																
Action 2.1	Etude visant à définir les besoins dans la perspective de la structuration d'un réseau de surveillance	SMAGE des Deux Morin	30 000 €	TTC	15 000 €	50 %	- €	0 %	15 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2024	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
Action 2.2	Accompagner les collectivités territoriales pour l'inscription aux dispositifs Vigicrues Flash et APIC	SMAGE des Deux Morin	- €	-	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2024	-
Action 2.3	Adaptation du protocole de collecte et d'information en cas d'inondation	SMAGE des Deux Morin	- €	-	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an
TOTAL			30 000 €		15 000 €	50 %	- €	0 %	15 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 3 : Alerte et gestion de crise																
Action 3.1	Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise à jour de leur plans (inter)communaux de sauvegardes	SMAGE des Deux Morin	- €	-	- €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an
Action 3.2	Accompagner la mise en œuvre de plans de continuité d'activité	SMAGE des Deux Morin	6 000 €	TTC	6 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC (Sans impact FPRNM)
TOTAL			6 000 €		6 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme																
Action 4.1	Favoriser la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme	SMAGE des Deux Morin	36 000 €	TTC	18 000 €	50 %	- €	0 %	18 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
TOTAL			36 000 €		18 000 €	50 %	- €	0 %	18 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens																
Action 5.1	Réalisation de diagnostic de vulnérabilité sur les bâtiments/équipements sensibles ou stratégiques	SMAGE des Deux Morin	216 000 €	TTC	43 200 €	20 %	- €	0 %	108 000 €	50 %	- €	0 %	64 800 €	30 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
Action 5.2	Réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité sur les bâtiments/équipements sensibles et/ou stratégiques	SMAGE des Deux Morin	180 000 €	TTC	90 000 €	50 %	- €	0 %	90 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC (Taux en fonction du bien et de son usage (80 % habitation ; 20 % activité professionnelle ; 50 % bâtiment collectif) ; avec ou sans plafond en fonction de la typologie) Pour le PEP, est retenue une enveloppe globale d'aide de 75 000 € pour cette action
TOTAL			396 000 €		133 200 €	35 %	- €	0 %	198 000 €	50 %	- €	0 %	64 800 €	15 %		
Axe 6 : Ralentissement des écoulements																
Action 6.1a	Réduction des phénomènes de ruissellement sur le bassin versant du Grand Morin	SMAGE des Deux Morin	240 000 €	TTC	48 000 €	20 %	- €	0 %	120 000 €	50 %	51 600 €	21 %	20 400 €	9 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC Séparation en 6.1 a et 6.1 b (2 MOA différents)
Action 6.1b	Réduction des phénomènes de ruissellement sur le bassin versant du Petit Morin	Syndicat Mite du Bassin Aval du Petit Morin	120 000 €	TTC	24 000 €	20 %	- €	0 %	60 000 €	50 %	25 800 €	21 %	10 200 €	9 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC Séparation en 6.1 a et 6.1 b (2 MOA différents)
Action 6.2	Définir une stratégie de gestion des ouvrages hydrauliques et une procédure de surveillance	SMAGE des Deux Morin	90 000 €	TTC	18 000 €	20 %	- €	0 %	45 000 €	50 %	27 000 €	30 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
Action 6.3	Identification des ZEC/ZH (zones d'expansion des crues / zones humides) sur le territoire à préserver, valoriser	SMAGE des Deux Morin	240 000 €	TTC	48 000 €	20 %	- €	0 %	120 000 €	50 %	72 000 €	30 %	- €	0 %	2025	✓ Prolongation d'un an et bascule sur assiette TTC
TOTAL			690 000 €		138 000 €	20 %	- €	0 %	345 000 €	50 %	176 400 €	26 %	30 600 €	4 %		
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques																
-	-	-	- €	-	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	-	
TOTAL			- €		- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %		

SYNTHESE														
AXE	COU global	HT ou TTC	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'Eau Seine Normandie	% Part.	Conseil Départemental 77	% Part.		
Animation	300 000 €		150 000 €	50 %	- €	0 %	150 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 1	644 000 €		157 600 €	24 %	- €	0 %	360 400 €	56 %	90 300 €	14 %	35 700 €	6 %		
Axe 2	30 000 €		15 000 €	50 %	- €	0 %	15 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 3	6 000 €		6 000 €	100 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 4	36 000 €		18 000 €	50 %	- €	0 %	18 000 €	50 %	- €	0 %	- €	0 %		
Axe 5	396 000 €		133 200 €	35 %	- €	0 %	198 000 €	50 %	- €	0 %	64 800 €	15 %		
Axe 6	690 000 €		138 000 €	20 %	- €	0 %	345 000 €	50 %	176 400 €	26 %	30 600 €	4 %		
Axe 7	- €		- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %	- €	0 %		
TOTAL	2 102 000 €		617 800 €	29 %	- €	0 %	1 086 400 €	52 %	266 700 €	13 %	131 100 €	6 %		